



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

80. Considérations. Observations. Reflexions. Pensées.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

vrage de l'esprit : on ne doit pas dire , la *notion* du blanc ; il faut dire , la *perception* du blanc. Les *notions* à leur tour peuvent être considérées comme *images* : l'on peut par conséquent leur donner le nom d'*idées* , mais jamais celui de *perceptions* ; ce seroit faire entendre qu'elles ne sont pas notre ouvrage : on peut dire , la *notion* de la hardiesse , & non la *perception* de la hardiesse ; ou , si l'on veut faire usage de ce terme , il faut dire , les *perceptions* qui composent la *notion* de la hardiesse. Une chose qu'il faut encore remarquer sur les mots d'*idée* & de *notion* , c'est que le premier signifiant une *perception* considérée comme image , & le second une *idée* que l'esprit a lui-même formée , les *idées* & les *notions* ne peuvent appartenir qu'aux êtres qui sont capables de réflexion ; quant aux bêtes , si tant est qu'elles pensent , & qu'elles ne soient point de purs automates , elles n'ont que des *sensations* & des *perceptions* ; & ce qui n'est pour elles qu'une *perception* , devient une *idée* à notre égard , par la réflexion que nous faisons que cette *perception* représente quelque chose (*Encycl.* XII , 308.)

80. CONSIDÉRATIONS. OBSERVATIONS. RÉFLEXIONS. PENSÉES.

* Tous ces termes désignent également les actions de l'esprit , relativement aux objets qu'il envisage. (B.)

* Le terme de *considérations* est d'une signification plus étendue ; il exprime cette action de l'esprit qui envisage un objet sous les différentes faces dont il est composé. Celui d'*observations* sert à exprimer les remarques que l'on fait dans la société ou sur les ouvrages. Le terme

de réflexions désigne plus particulièrement ce qui regarde les mœurs & la conduite de la vie.

Celui de *pensées* est une expression plus vague, qui marque indistinctement les jugemens de l'esprit.

Les *considérations* de M. de Montesquieu sur les causes de la grandeur & de la décadence des Romains, annoncent un génie profond & pénétrant.

Les *observations* de l'Académie françoise sur le Cid, font voir beaucoup de sagacité. Les *réflexions* de Tacite & de quelques autres Historiens politiques, sont souvent plus ingénieuses que solides. Les *pensées* de M. de la Rochefoucauld sont plus agréables que celles de Paschal; &, quoiqu'à une première lecture elles paroissent superficielles, on en trouve d'aussi profondes lorsqu'on les a bien méditées.

Il y a, dans les *considérations* sur les ouvrages d'esprit, des observations fréquentes & quelques *réflexions*: l'Auteur souhaite que les *pensées* qu'on y trouve soient aussi justes qu'elles le lui ont paru. (*Avertiss. des Considérations sur les Ouvrages d'esprit.*)

* Les *considérations* supposent de la profondeur, de la pénétration, de l'étendue dans l'esprit, & de la tenue dans ses opérations. Les *observations* exigent de la sagacité pour démêler ce qui est le moins sensible, & du goût pour choisir ce qui est digne d'attention & pour rejeter ce qui n'en mérite point. Les *réflexions*, pour être solides, doivent porter sur des principes sûrs; elles demandent de la finesse, mais sur-tout de la justesse dans les applications. Les *pensées*, étant destinées à devenir la matière des *considérations*, à faire valoir les *observations*, à nourrir les *réflexions*, supposent dans l'esprit les qualités nécessaires au succès des unes & des autres, selon l'occurrence.

Les *considérations* de M. Duclos sur les mœurs de ce siècle, obtiendront les suffrages de la postérité, comme elles ont mérité ceux de notre âge, par l'importance des *observations* qui leur servent de base; par le goût de probité qui en caractérise les *réflexions*, & qui en fait presque autant de principes précieux dans la Morale; & par une foule de *pensées* neuves, solides, agréables, & qui supposent dans l'Auteur une étendue de lumières peu commune (a). (B.)

(a) Voyez tome I, art. 313.

81. CRITIQUE. CENSURE.

* *Critique* s'applique aux ouvrages littéraires, *censure*, aux ouvrages théologiques, ou aux propositions de doctrine, ou aux mœurs (*Encycl.* IV, 490).

* Il me semble qu'une *critique* est l'examen raisonné d'un ouvrage, de quelque nature qu'il puisse être, & qu'une *censure* est la répréhension précise & modifiée de ce qui blesse la vérité ou la loi: ainsi la *critique* peut s'étendre jusqu'aux ouvrages théologiques; & la *censure* peut tomber sur des ouvrages purement littéraires.

Dire d'un système, qu'il est mal lié ou démenti par l'expérience; d'un principe de Grammaire, de Poétique, ou de Rhétorique, qu'il est faux ou moins général qu'on ne prétend; c'est *censure*: prouver que la chose est ainsi, c'est *critique*.

Il faut *critiquer* avec goût, & *censurer* avec modération. (B.)

82. ÉLOGE. LOUANGE.

* Ces deux mots expriment également un té-